



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations familiales

Question écrite n° 36163

Texte de la question

M. Philippe Briand attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la baisse des ressources qui affecte aujourd'hui durement l'Union départementale des associations familiales d'Indre et Loire [UDAF 37]. Il lui rappelle que non seulement il existe une très large disparité entre les moyens attribués aux régions mais également entre les départements en général et plus encore le département d'Indre et Loire en particulier. Concernant ce département, c'est une baisse de plus de 10 % qui a été aujourd'hui signifiée par les services de l'État (direction départementale de la cohésion sociale) à l'UDAF 37, ce qui a pour conséquence de mettre en péril simultanément ses missions - qui ne cessent de croître en raison de la crise économique - et le règlement des charges courantes et des salaires. C'est pourquoi, devant cette situation particulièrement pénalisante, il lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour contribuer à garantir la pérennité des services de l'UDAF d'Indre et Loire et permettre ainsi la continuité de ses missions.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36163

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8919

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)